



la ligue de l'enseignement

Fédération des Amicales Laïques 44

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale du 20 novembre 2021 à Préfailles

PRÉSENCE :

Amicales laïques, associations de :

Bouguenais Bourg, Bouguenais les Couëts, la Chapelle-Heulin, Café Citoyen la Chapelle sur Erdre, Château-Thébaud, la Chevrolière, Couëron, Grandchamp Randonnée Anim, Guérande, Basse-Indre, le Loroux-Bottereau, Montoir de Bretagne, ALECS, Essentiel, Oudon, Nantes Doulon, REEVE, les Marsauderies, La Turmelière, Tonalité 4, OREA, Saint Joseph de Porterie, Saint Brévin les Pins, Saint-Herblain Bourg, Saint-Hilaire de Clisson, Saint-Sébastien sur Loire, Savenay, AEPR, CEPAL, Rezé Houssais Chêne Creux, Rouans, Sainte-Luce sur Loire, Saint-Même le Tenu, Vertou, Vigneux la Pâquelais,

Invité-es :

Mairie de Préfailles

ORDRE DU JOUR :

- Introduction de l'assemblée générale plénière et des modalités de fonctionnement par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Intervention de Valérie Bayol, Directrice des centres d'accueil de Préfailles
- Vote du PV AG 2020
- Rapport moral par Yves Pouzaint, Président de la FAL 44
- Rapport d'activités par Florence Lacaze, Secrétaire Générale de la FAL 44
- Intervention de Martial Gombert, trésorier de la FAL 44
- Questions réponses avec la salle
- Vote du rapport d'activité 2020-2021
- Interventions institutionnelles
- Vote des modalités particulières d'élection
- Présentation des candidats au conseil d'administration et vote
- Résultats des votes des candidats au conseil d'administration de la FAL 44
- Clôture de l'assemblée générale plénière

Le samedi 21 novembre 2020 au centre Le Soleil de Jade à Préfailles, les membres de la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président Yves Pouzaint.

Il a été établi une feuille d'émargement.

L'assemblée était présidée par Monsieur Yves Pouzaint, président de la FAL 44.

Il était assisté de Madame Florence Lacaze, Secrétaire générale de la FAL 44 et de Madame Mayrse Quélard, membre du conseil d'administration de la FAL 44, en qualité de secrétaire de séance.

L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

INTRODUCTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLÉNIÈRE & DES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT PAR YVES POUZAIN, PRÉSIDENT DE LA FAL44

Le Président de la Ligue de l'Enseignement FAL 44 accueille l'assemblée,

Il donne ensuite la parole à la Directrice des centres de vacances de Préfailles.

INTERVENTION DE VALÉRIE BAYOL, DIRECTRICE DES CENTRES DE PRÉFAILLES

VOTE DU PV AG 2020

Conformément à l'ordre du jour, le président de séance met au vote le PV de l'AG 2020 :

	Votes	Résultats
1-	Procès-verbal de de l'assemblée générale 2020	Adopté à l'unanimité

« Pour une fédération dynamique en phase avec son territoire »

Mot d'accueil et de remerciement aux personnels de la FAL mobilisés et qui ont préparé cette AG, aux personnels du centre le Soleil de Jade qui nous accueille, aux bénévoles du Conseil d'administration de la fédération, aux représentant-es des amicales laïques et associations affiliées, aux délégations (UFOLEP, USEP, FCPE) et remerciements à la ville de Préfailles et aux autres collectivités et les représentant-es de l'État

Même si nous devons être vigilants, permettez-moi de vous faire part du plaisir que nous avons de se retrouver ensemble.

« Pour une fédération dynamique en phase avec son territoire »

Nous avons la possibilité de faire bouger les lignes, la proposition que nous faisons, c'est de :

- travailler ce que nous sommes afin d'améliorer nos réflexions de fond,
- prendre conscience de nos forces et de nos faiblesses, parce que la période est rude et engendre des difficultés,
- savoir saisir les opportunités, lancer des projets s'appuyant sur nos points forts.

Un contexte vraiment particulier

- La période de crise sanitaire bouscule nos fonctionnements et doit faire changer nos méthodes de raisonnement. Elle a pu nous toucher parce des proches ont été malades, elle a désorganisé le fonctionnement de notre fédération et le redémarrage actuel est difficile.
- Le libéralisme mondialisé mis en œuvre à partir des années 80 a des conséquences prégnantes :
 - Le citoyen se comporte de plus en plus comme consommateur. Individualisme.
 - Et nous constatons une fracturation de la société française
- Perte de repères, et notamment du repère « du collectif », alors que nous, acteurs de l'éducation populaire, nous savons que le collectif c'est le carburant qui doit nous permettre d'avancer
- Je pourrais faire à cette tribune pointer les manques des politiques mises en œuvre par le gouvernement. Je vais simplement en pointer quelques-unes :
 - Absence de considération des corps intermédiaires et le refus de considérer « la fracture sociale » comme pouvant entraîner un risque démocratique
 - Suppression des emplois aidés en 2017...
 - Affaiblissement de notre système éducatif. D'abord une question politique.
 - Quant à la mise en œuvre, le fait que les responsables politiques paraissent « hors sol », c'est-à-dire qu'ils pensent qu'en décidant dans leur bureau, cela va marcher au local. Face à cette situation il n'y a pas de fatalité

Notre ADN : La nécessité de travailler nos fondamentaux

- Et quels sont ces fondamentaux ? Principe de laïcité / Système républicain et démocratique / Valeurs liberté, égalité, fraternité et de solidarité, trois piliers qui, associés, permettent à l'ensemble de tenir.
- Pour ces trois piliers, on peut s'appuyer sur les ouvrages de J.M. Ducomte « La loi 1905 » et « La démocratie ». Il faut rappeler des éléments de base :
 - Non, ne naît pas citoyen on le devient, c'est une construction.
 - La laïcité c'est le principe qui permet à notre système républicain de fonctionner, de faire « du commun », ce n'est pas un principe au service d'un clan. Et il faut rappeler que la loi, avec les trois républicains qui en ont été les acteurs Aristide Briand, Émile Combes et Jean Jaurès, était une loi d'apaisement.
 - Système démocratique
 - Fragile, imparfait
 - Amélioration / faire évoluer les modes de représentation
 - Mais c'est le moins mauvais à l'exclusion de tous les autres
 - Et il doit être questionné en permanence / équilibre des pouvoirs
- Ensuite notre méthode de travail, « en étant acteur Éducation populaire »
 - Éducation populaire : « Il s'agit, plus largement, de faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, « en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres »
 - ESS. Réflexion du laboratoire de l'ESS « Pour une éducation populaire et convivialiste » et on pourrait ajouter universaliste. C'est un approfondissement, et la ligue de l'enseignement doit être motrice dans cette réflexion.
 - Substituer la collaboration à la compétition ; associons collectivement des acteurs différents
 - Déclinaison locale - projet fédéral - Contribuer à une république solidaire par l'éducation et la démarche collective.
 - Transition écologique – Éducation.

Comment ? La volonté de faire vivre ce que nous sommes

- Notre réseau : nous ne sommes pas un opérateur de l'État, mais un réseau de militantes et militants de la république et de la laïcité ; ce travail de terrain ne devra jamais être lâché.

Ce réseau est constitué :

- des amicales laïques et associations affiliées,
 - de tous les étages de la confédération et des partenaires UFOLEP et USEP.
- La volonté de travailler avec tous les outils ligue et d'être force de proposition
 - National : temps statutaires de notre confédération, multiples groupes de travail, commissions
 - Local : réunions des 7 secteurs du département
 - Travail avec nos partenaires (CDAL, syndicats et organisations de personnels, collectivités) et l'État : collectivités qui ont bien compris que nous étions un réseau, collectivités dont l'importance est bien apparue durant la pandémie parce qu'elles ont su apporter des réponses concrètes.
 - La volonté de faire vivre tous nos projets au jour le jour de la Ligue FAL 44 : adaptation sans rien lâcher, que ce soit l'équilibre financier, ou la recherche de l'optimum organisationnel.
 - Projets ambitieux qui doivent inscrire durablement la fédération dans le paysage départemental et régional et doivent permettre d'assurer son développement.
 - Tiers lieu sur le site de Turmelière « Orée d'Anjou ».
 - Déménagement du siège de la fédération vers le quartier Malakoff.
 - CISN à côté de notre futur siège.
 - Réhabilitation des Moussaillons.

Confiance dans l'avenir et dans l'humain en respectant la planète

- Malgré tous les nuages, notre avenir sera ce que nous sommes en train de construire.
- Rappelons-nous que tout combat ne peut être gagné que s'il est mené.
- Notre volonté comme la vôtre c'est de réussir.

Et rappelons pour cela que notre fédération c'est la volonté de militantes et militants qui ont construit la FAL en 1935. Ne doutons pas que ceux de 2021 sont en train de construire la fédération des 30 prochaines années.

Je vous remercie.

Yves Pouzaint

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR FLORENCE LACAZE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FAL 44

Je suis ravie de vous accueillir ici au Soleil de Jade à Préfailles avec Valérie Bayol, responsable de la structure. Le Soleil de Jade, situé à la Pointe Saint Gildas, est un équipement emblématique du tourisme social porté par la Ligue de l'Enseignement - FAL44 avec celui des Moussaillons dans le cœur du bourg de Préfailles.

Le secteur vacances a été touché de plein fouet par la crise sanitaire depuis mars 2020 avec l'annulation des classes de découverte et la restriction sur 2020 d'accueil dans les centres de vacances.

Entre crise sanitaire et crise économique du secteur, 2020 aura été très compliqué.

Cela nous a fait nous poser de nombreuses questions sur le devenir des sites de Préfailles et notamment Les Moussaillons, équipement déjà assez vétuste sur lequel des engagements de travaux étaient nécessaires. Nous avons analysé plus finement la situation économique du centre.

Nous avons alors réuni une table ronde sur le devenir des centres de Préfailles avec nos principaux partenaires et financeurs : les villes de Préfailles et Nantes, le Département, la Région, les services de l'État.

Les partenaires nous ont unanimement fait part de l'intérêt qu'ils portaient aux centres de vacances de Préfailles.

Nous avons donc retravaillé le projet et le modèle économique, et je tiens à remercier les services de la Ligue qui se sont mobilisés pour faire avancer toutes les pistes possibles. Nous avons décidé de privilégier désormais l'accueil de séjours initiés par nos partenaires

Avec un partenariat renouvelé avec l'ACCOORD de Nantes, il nous est apparu opportun de travailler la rénovation des deux centres :

- avec dans un premier temps, la rénovation du site des Moussaillons situé en plein cœur du bourg de Préfailles. L'étude se finalise mais Martial vous en reparlera tout à l'heure dans son intervention financière,
- et, dans un second temps, la restructuration du site du Soleil de Jade.

Avec des objectifs importants :

- une priorité à l'accueil de groupes.
- une véritable réflexion sur le développement durable qui nous semble primordiale, ici, aux abords d'une réserve naturelle, que ce soit dans l'équipement ou dans l'animation.
- aller rechercher l'écolabel européen du tourisme : seul label écologique officiel commun à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Organisation, animation, énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets... 67 critères qui garantissent la réduction des impacts environnementaux du centre et qui permettent aussi de valoriser ce qui est déjà réalisé par les équipes.

Vous le comprenez bien, après 18 mois très sombres pour les équipes, l'accueil de familles et de groupes sur l'été 2021, voir les sourires, la convivialité retrouvée et les envies d'échanges ont fait beaucoup de bien.

Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble des équipes de Préfaïlles et de la fédération ainsi que les administrateurs mobilisés sur cette période compliquée que nous avons traversée, ainsi que les partenaires. Merci de votre attention et bonne assemblée générale.

INTERVENTION DE MARTIAL GOMBERT, TRÉSORIER DE LA FAL 44

Cette intervention sur le sujet des finances de la FAL va permettre d'aborder 3 points :

- la situation financière de la fédération incluant la question du prêt garantie d'État contracté l'an dernier,
- la suite de l'appel aux dons lancé début 2021,
- un sujet patrimonial complexe.

1- Concernant la situation financière, il faut se souvenir que nous étions très inquiets voici un an du fait de l'impact de la crise du COVID sur les finances de la FAL. Compte tenu de la baisse générale d'activité notamment dans nos centres de vacances, nous anticipions un très fort déficit.

En fait, et cela constitue une heureuse surprise, le résultat de l'exercice 2020 est équilibré. Le soutien sans faille de nos partenaires institutionnels, les différentes aides et mesures gouvernementales (exonérations de charge, chômage partiel, fonds de solidarité) et les efforts demandés à nos services expliquent ce résultat aussi surprenant que rassurant.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous espérons un résultat analogue en 2021. Toutefois, nous avons conscience que ces résultats ne reflètent pas forcément la réalité de la situation économique de la FAL. 2020 et 2021 sont des exercices budgétaires hors sol et nous attendons 2022 pour voir plus clair et disposer d'éléments comptables fiables et représentatifs de notre réalité budgétaire.

A noter que parmi une mesure importante prise en 2021, qui concerne le service vacances. Compte tenu des difficultés grandissantes rencontrées par ce service dans la production de séjours (déficit récurrent, problèmes de recrutement et de fiabilité du personnel), nous avons décidé d'arrêter de produire directement des séjours.

Au-delà de l'aspect comptable, la crise du COVID avait néanmoins réduit les marges de la FAL en termes de trésorerie. Un prêt garanti d'État de 500 000 € a été contracté auprès du CIC. Il nous faut désormais le rembourser et nous avons choisi de le faire sur 5 ans pour faire face aux dépenses programmées dans le cadre de l'acquisition de notre nouveau siège.

Les conditions de remboursement sont raisonnables : taux d'intérêt de 0,45 % et versement d'une indemnité pour la garantie d'Etat (0,5 % les 2 premières années, 1 % la troisième).

Les statuts de la FAL obligent à une approbation par l'AG de la FAL du prêt contracté et de ses conditions

2- En conséquence, l'appel à dons lancé début 2021, et qui a permis de recueillir 4720 € auprès d'associations ou d'amicalistes, peut prendre un autre sens. Il s'agit moins de mobiliser nos militants pour soutenir financièrement nos activités essentielles (initialement, était priorisé le soutien aux centres de vacances et à certaines associations en difficulté) que d'aider le développement de projets tout en maintenant le principe d'un fonds de solidarité envers certaines associations

3- Concernant la question patrimoniale, la FAL est confrontée à quelques situations complexes, liées à son histoire et dont nous souhaitons sortir.

Dans les années 50-60, la FAL a acheté des biens immobiliers au nom de diverses amicales. L'intérêt de l'opération était d'économiser l'exonération des droits de mutations, la FAL en étant exonérée car reconnue d'intérêt public.

Avec le recul, cette situation présente beaucoup d'inconvénients : fragilité de la couverture assurantielle, prise en charge par les amicales des frais afférents au bien immobilier (impôts, entretien, charges...) sans en être propriétaire, difficultés si volonté ou besoin de vendre le bien.

Ces situations doivent être régularisées. Après consultation de nos conseils (notaires, expert-comptable), la solution suivante est proposée : vente du bien par la FAL à l'amicale au prix réel, et versement à l'amicale d'un don égal au prix de vente. Les droits de mutation sont à la charge de l'amicale.

A l'occasion de cette assemblée, nous devons traiter le cas d'un bien acheté en 1966 pour abriter le siège de l'amicale laïque de Savenay.

C'EST POURQUOI L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST APPELÉ À APPROUVER « L'ALIÉNATION DU BIEN « SIÈGE DE L'AMICALE LAÏQUE DE SAVENAY » PROPRIÉTÉ DE LA FÉDÉRATION LIGUE-FAL44, ACHETÉ LE 12 MAI 1966 PAR LA FÉDÉRATION LIGUE-FAL44 POUR LE COMPTE DE L'AL SAVENAY »

INTERVENTION DE MARYSE QUÉLARD, VICE-PRÉSIDENTE DE LA FAL44 DÉLEGUÉE A L'ÉDUCATION ET AUX PERSONNES EXILIÉES

Classes de découvertes

Pour la première fois depuis 30 ans, nous n'avons pas pu organiser les classes de découvertes qui permettent aux jeunes de développer leur curiosité et leur créativité, mais aussi d'acquérir de l'autonomie tout en stimulant leurs connaissances fondamentales et s'appropriant de nouvelles connaissances.

En effet, compte-tenu du contexte sanitaire l'Éducation nationale a donné des consignes pour interdire l'organisation des classes de découvertes. Nous les avons alertés des conséquences de leurs décisions et de la menace à terme de fermeture des centres de vacances.

En parallèle, afin de permettre aux écoles de se projeter sur cette nouvelle année scolaire, nous leur avons offert la possibilité d'être remboursées des acomptes versés.

Pour cette année scolaire, nous sommes plus optimistes, les enseignants nous sollicitent à nouveau ! Nos centres de vacances travaillent avec la DSDEN, l'UFOLEP et l'USEP à développer des nouveaux séjours tels que « savoir rouler à vélo » dans le cadre de la

transition écologique, et nous nous associons pleinement à la campagne de la ligue nationale avec le slogan « Ensemble, redonnons vie à ce désir « d'École ailleurs » !

Lire et faire lire cherche à développer la curiosité des enfants, leur contact avec les mots, les images et les albums. Ce projet facilite depuis 20 ans le lien intergénérationnel et met en lien, sur les territoires, des bénévoles, des associations, des écoles, des accueils périscolaires, des centres de loisirs, ou encore des crèches. Avant la crise, plus de 1000 bénévoles se mobilisaient pour partager leur amour de la lecture avec les enfants. Grâce à cette dynamique, les enfants découvrent que la lecture n'est pas seulement scolaire, qu'elle est aussi une source d'imagination, d'évasion et d'émancipation. Et en cette période de creusement des inégalités, le constat est clair : les enfants à qui on a transmis le « virus » de la lecture réussissent mieux à l'école.

Lire et faire lire a été quasiment à l'arrêt depuis mars 2020 et nous savons que pour certains d'entre vous cela a été difficile de voir la Fédération mettre entre parenthèse, le temps de la crise, son accompagnement. Néanmoins, l'heure de la reprise a sonné et nous sommes bien présents. Cette reprise sera lente car, nous le savons, de nombreux bénévoles se sont éloignés de Lire et Faire Lire. En cette année 2021/2022, à la fois pleine d'envies mais aussi d'incertitudes, les lectures reprennent petit à petit, de nouveaux bénévoles se manifestent et une campagne nationale est lancée pour donner envie à ces nouveaux lecteurs de rejoindre ce formidable projet. Plus que jamais nous avons besoin d'elles et eux, de vous, pour continuer à faire vivre ce projet pour partager le plaisir de la lecture, promouvoir une citoyenneté active et favoriser l'échange intergénérationnel.

Devoirs faits. Dans le même esprit que le programme « lire et faire lire », des bénévoles participent à ce dispositif qui a pour objectif d'aider les jeunes collégiens à s'organiser pour effectuer leurs devoirs (il ne s'agit pas de soutien scolaire en tant que tel). En effet, les devoirs à la maison ce n'est pas toujours simple et pourtant le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leur scolarité. La Ligue de l'enseignement FAL 44, partenaire de l'École publique, partage pleinement les objectifs de Devoirs faits qui visent à réduire les inégalités liées au travail personnel des élèves, notamment dans la réalisation de leurs devoirs et à rendre à terme le jeune plus confiant et autonome.

Les bénévoles interviennent avec des professionnels sur certains temps de devoirs faits et de ce fait participent à la réduction des inégalités entre les enfants qui sont aidés et ceux qui le sont moins ou pas du tout.

Lutte contre le décrochage scolaire. Chaque année, des jeunes de plus de 16 ans quittent l'école sans diplôme ou qualification.

Une mission de Service Civique va leur offrir une opportunité de gagner en confiance en soi et en expérience et de rebondir en définissant un projet professionnel. Aussi, en partenariat avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (la MLDS dispositif de l'EN) et la Mission Locale, la Ligue de l'enseignement - FAL 44 accompagne des jeunes de plus de 16 ans en situation de décrochage scolaire, dans leur démarche d'engagement avant, pendant ou après leur service civique effectué dans des associations et collectivités affiliées. 5 jeunes accompagnés l'an dernier, mais les partenariats sont mis en place et certainement un nombre plus important de jeunes pourra en bénéficier en 2022.

Actions d'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires. Malgré la crise sanitaire, nous avons continué et développé nos interventions dans les écoles, collèges et lycées publics du département.

Nous intervenons sur l'égalité filles-garçons, les luttes contre les discriminations, la formation des délégués élèves et la laïcité. Nous nous sommes d'ailleurs particulièrement mobilisés en novembre 2020 suite à l'assassinat de Samuel Paty.

Nous nous sommes également adaptés en organisant notre traditionnelle rencontre départementale des délégués élèves en version numérique en partenariat avec Canopé et nos financeurs.

QUESTIONS RÉPONSES AVEC LA SALLE

INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET VOTE

Nombre de postes à pourvoir :

- 8 postes sont à pourvoir

Sont candidats :

1	Maurice Berthiau	Adhérent individuel	Candidat sortant
2	Frédéric Bonneau		Candidat sortant
3	Thierry Boureau	Adhérent individuel	Candidat sortant
4	Pierre-Yves Delamarre		Candidat sortant
5	Jean-Pierre Hamon	ALPAC	Membre coopté en 2021 – Nouveau candidat
6	Maryse Quélard		Candidate sortante
7	Emilie SARRAZIN	RésOVilles	Membre coopté en 2021 – Nouvelle candidate
8	Viginie Vion		Candidate sortante

RÉSULTATS DES VOTES DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAL 44

Noms candidat-es	
Maurice Berthiau	<p>Sur un total de 156 voix exprimées :</p> <p>- Unanimité</p> <p>Ces membres exerceront leur fonction conformément aux statuts jusqu'à l'assemblée générale 2021.</p>
Frédéric Bonneau	
Thierry Boureau	
Pierre-Yves Delamarre	
Jean-Pierre Hamon	
Maryse Quélard	
Emilie SARRAZIN	
Viginie Vion	

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h15

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la Secrétaire de Séance.

A Nantes, le 20 novembre 2021

La Ligue de L'Enseignement FAL 44,

Le Président
de la FAL 44

La Secrétaire de Séance
Membre du Conseil d'administration
FAL 44

Yves POUZAINT

Gaëlle BÉNIZÉ